
Travail d'expert et travail expertisé : Les apports de l'expertise CHSCT aux négociations du travail et ses limites

Charles Bourdellon*¹ and Cédric Verbeck*²

¹ATR Santé et travail – x – Lyon, France

²Centre Max Weber (CMW) – Université Jean Monnet - Saint-Etienne, École Normale Supérieure (ENS) - Lyon, CNRS : UMR5283, Université Lumière - Lyon II – France

Résumé

L'objet de cette communication est d'interroger les négociations qui ont lieu dans une organisation à l'occasion d'une expertise demandée par un comité d'hygiène et des conditions de travail (CHSCT). Pour rendre compte des apports et limites de telles interventions, il est éclairant d'interroger les relations entre les négociations qui s'opèrent autour du travail sur lequel porte l'expertise et celles du travail de l'expert lui-même. A travers un retour réflexif et critique sur une trentaine d'expertises réalisées dans différentes organisations (dans 10 secteurs d'activités qu'ils soient privés ou publics) et afin d'interroger le rôle de l'expertise pour les négociations du travail, il s'agira de questionner les négociations qui s'opèrent en situation autour du travail d'expertise lui-même. Enfin, le dispositif donne-t-il un accès à la discussion du travail à ceux qui doivent l'accomplir ? Même si l'expertise peut apparaître comme une ressource ou encore un " temps suspendu ", quelle est la pérennité des espaces de négociations entre les acteurs au sein des organisations ?

*Intervenant